

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[191_Lettres du duc d'Aumale à François Guizot : août 1847 - janv. 1848](#)[Item](#)[Alger, le 3 novembre 1847, Henri d'Orléans à François Guizot](#)

Alger, le 3 novembre 1847, Henri d'Orléans à François Guizot

Auteurs : Orléans, Henri (duc d' Aumale) (1822-1897)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(Algérie\)](#), [Politique \(France\)](#), [Présidence du Conseil](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1847-11-03

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote11, 11 suite, AN : 163 MI 42 AP 191 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Orléans, Henri (duc d' Aumale) (1822-1897), Alger, le 3 novembre 1847, Henri d'Orléans à François Guizot, 1847-11-03

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8541>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionAlger (Algérie)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 27/05/2025

Gouverneur-Général

Alger, le 3 novembre 1811

M de l'Algérie.

Cabinet.

Monsieur le Ministre,
J'ai eu bien l'honneur de la part que vous avez
prise à ma douleur; vous êtes de ceux dont la
sympathie m'est bien précieuse, et je vous remercie
de ce que vous avez fait et que vous faites. Je me
suis rendu personnel de l'appui que vous voulez
leur en offrir; vous pouvez être sûr que je ne la
resterai jamais que dans un but qui me semblera
utile; tous mes efforts tendront à satisfaire le gouvernement
du Roi et à leur servir leur pays.
Je vous prie de leur faire part de la part que vous leur avez
prise et de leur dire que vous y avez vu ce que
vous pensez de la situation de l'Algérie, ce qui s'y passe,
comment s'approche le rapprochement des P. Amers
et que je vous en ai dans les circonstances actuelles, et
quelques mesures sont prises à l'égard de cette tribu.
Je vous prie de leur dire que vous y avez vu ce que
vous pensez de la situation de l'Algérie, ce qui s'y passe,
comment s'approche le rapprochement des P. Amers
et que je vous en ai dans les circonstances actuelles, et
quelques mesures sont prises à l'égard de cette tribu.
Je vous prie de leur dire que vous y avez vu ce que
vous pensez de la situation de l'Algérie, ce qui s'y passe,
comment s'approche le rapprochement des P. Amers
et que je vous en ai dans les circonstances actuelles, et
quelques mesures sont prises à l'égard de cette tribu.

A Monsieur

le Président du Conseil.

vous m'avez accordé, et pour la peur d'en user
spontanément lorsqu'il lui paraîtrait nécessaire
de m'écouter sur quelque circonstance grave. La
situation actuelle on ne s'en fait pas. De nature à
donner un voyage de M. Pader à Alger. Nous ne
sommes plus contents, mais simplement spectateurs (non
intervenant, et est vrai) de la lutte engagée entre
l'empereur et Abd. et Kader. Et nous sommes à un que
le danger imminent pour lui nous rendrait de
M. l'Abderrahman, et le sultan qui s'il devait y faire
face avant le danger à l'Algérie. Le lendemain du
matin de ses amis, il s'est occupé d'après son
autorité dans le Piff de s'y voir une belle déposition.
Il y travaille avec cette énergie, cette adresse et cette
ferme volonté que nous lui connaissons depuis
long temps, et laquelle à l'époque en est prouvée;
il y réussira sans doute, au moins partiellement.
Cependant l'empereur fait de préparatifs et des
démarches qu'il n'a pas faites de sa responsabilité
sur son empire, et comme un chevalier courtois,
fait des démarches à son adversaire avant d'engager

le combat. Le combat s'engageant et laquelle en
sera l'issue ? Sera-t-il complaisant par ses compromis
entre les deux partis ? Ici commandant une série de
questions auxquelles je me déclare incapable de
répondre. Ce qui me paraît à peu près certain, c'est
que quelques mois de calme (sans les agitations locales)
sont assurés à l'Algérie. Pendant ce temps, nous
activerons nos travaux, nous fortifierons notre action
sur les tribus, nous soutiendrons enfin très forte, et l'honneur
au bras sur la frontière, avec de bonnes réserves et
sous son chef l'ingénieur Division, prêts à faire face
à toutes les éventualités.

Je suis occupé de la question de la
Réforme et j'ai déjà songé. Je ne vous cache pas
que il me paraît très difficile de concilier la
censure dans la législation nouvelle. La censure
existe; si l'on change la législation, comment la
rétablir ? comment obtenir du fonctionnaire chargé
de l'appliquer, le respect de la liberté en matière
d'intérêt local ? Et quand on le charge d'empêcher
toute attaque contre le gouvernement, à quel point
de censure les articles de son administration pourront-ils
être, sans danger d'innocence, observés par quelques

M. Suir
Gouverneur
de l'

meilleures intentions dans le service public, l'indépendance tant
personnelle que morale de l'Algérie à l'égard de l'Europe.
de la part de ces hauts fonctionnaires qui de plus sont
des hommes libéraux. D'autre part, je me demande si
l'on ne serait pas suffisamment garanti par des
mesures répressives très fortes, pour la conduite
de l'application. J'ai confié à des magistrats
d'expérience. J'ai en tous cas, fait formuler une
déclaration solennelle d'indemnité que je soumettrai
à M. le Ministre de la Guerre, avant de la
faire discuter par le Conseil d'Administration.

J'ai lu la note de M. de Salvandy, je n'ai
pas pu résister à son érudition. À première
vue, on ne peut pas s'opposer à ses propositions
pour la création d'un collège d'Alger, pour tout de suite
de la part de l'Administration des Finances, c'est déjà une
question très grave à cause de la situation des
Finances de l'Algérie. L'influence que doit exercer
l'Administration sur ces éléments hétérogènes pour
leur donner une direction française. Quant à l'École
d'Alger, elle sera créée, elle sera dirigée par
un professeur de la Sorbonne, et elle sera placée sous

A. Mon

11 Suite
Gouvernement Général
de l'Algérie.

Alger, le

186

3

Cabinet.

trois cent mille francs, absolument dans l'autre
une partie de notre budget, qui pourrait être
employée. Je proposais des créations
plus modestes et plus protégées, confiées à
l'autorité civile, aux bureaux arabes, dans
l'esprit de celle que le général Bedeau proposait
l'année dernière. Je puis trouver le moyen
d'organiser une branche de ce service, sur le
chapitre des dépenses du gouvernement. Des
indiqués, au moyen de quelques économies et
sans demander de nouveaux fonds. Je venais
une utile loi relative à l'émigration aux populations
musulmanes notre sollicitude pour leur bien-être
propre; je venais aussi le moyen de donner
quelques avantages à la classe un peu éclairée
des tribus, à la rapprocher de nous; l'institution de
Cadi va commencer cette œuvre salutaire; celle
des tribunaux des tribus quelques points de
l'administration justice, encore plusieurs jusqu'ici les
tribunaux des tribus et de culture nous ont de place
dans notre système, qui pourra donner nous

A. MONTEAU

appelons les hommes d'État et ce qu'ils appellent
les hommes de poudre, ils veulent, pour ces
nouvelles institutions, qu'il y en ait une aussi
pour les hommes de poudre et de poudre. Mais
je vois que, comme tout ce qui regarde le
indigènes, cette institution doit être, au début,
surtout dirigée pour l'histoire politique
qui est encore aujourd'hui l'histoire militaire
de l'Algérie. L'est ce que le projet
d'ordonnance était présenté au Roi pour
être à la Chancellerie la direction exclusive
des services judiciaires et du culte chrétien
en Algérie. Vous savez, Monsieur le Ministre,
que je ne suis pas hostile à une institution plus
grande de la part de la garde des sceaux dans les
affaires qui se passent en France de son
Département. Mais cette opinion doit, je crois
être conduite avec quelque prudence, et je ne sais
si une proposition de ce genre ne doit pas être
considérée comme une œuvre officieuse.

à l'autorité Supérieure Algérienne.

Je suis jusqu'entièrement absorbé par l'étude des questions budgétaires, par les instructions à donner pour la Colonisation et le gouvern.^t des indigènes, par l'étude de la déplorable situation financière de ce pays. Ce sont là nos graves questions, et je voudrais bien vous en entretenir. Mais le temps me manque, et je ne puis que vous renouveler l'assurance des sentiments tout particuliers avec lesquels je suis, Monsieur le Ministre,

Votre affectueux,

J. Lieven